

Préface

Bruno PY

Maître de conférences de droit privé

Bruno BOYER

*Médecin, secrétaire général
du Conseil de l'Ordre des médecins
de Meurthe-et-Moselle*

Il y a longtemps déjà que la rencontre des médecins et des juristes a été analysée comme le confluent de deux humanismes. Le colloque organisé les 3 et 4 juin 2005 peut donc être vu comme un delta où convergeaient les fleuves des acteurs du soin et acteurs du droit, auxquels se mêlaient les flots tumultueux de l'informatique.

A l'heure où nombreux sont ceux qui affirment l'incompréhension réciproque des professions de santé et des professions juridiques, cette manifestation scientifique apporte un brillant démenti. Face à des enjeux considérables, la mise en place du DMP et les difficultés techniques, financières, juridiques et déontologiques qui en découlent, il est possible de réunir autour d'une table commune les esprits de bonne volonté.

L'Ordre des médecins (conseil départemental de Meurthe-et-Moselle) et la faculté de droit de Nancy (Institut de sciences criminelles et de droit médical – ISCRIMED) avaient décidé de plancher sur cet outil nouveau, avant même sa mise en place effective. Notre ambition était d'étudier les implications du futur DMP et d'imaginer des pistes d'amélioration : diagnostiquer pour proposer des traitements préventifs, voire curatifs. La publication des actes du colloque suffit à démontrer l'ampleur du chantier. Des inquiétudes ont été formulées, des solutions ont été proposées : la réflexion collective a été engagée et elle ne s'arrêtera pas. Rendez-vous est pris pour un prolongement du travail entamé à l'occasion de la mise en œuvre du DMP au cours de l'année 2007.

Vous voyez les choses, et vous demandez « pourquoi ? ». Mais je rêve de choses qui n'existent pas encore, et je demande « pourquoi pas ? » (George Bernard Shaw).

Bruno PY.

Fais que je sois modéré en tout, mais insatiable dans mon amour de la science. Éloigne de moi, Ô Dieu, l'idée que je peux tout. Donne-moi la force, la volonté et l'occasion d'élargir de plus en plus mes connaissances. Je peux aujourd'hui découvrir dans mon savoir des choses que je ne soupçonnais pas hier... Prière de Maïmonide, juriste et médecin du XIII^e siècle.

Juristes et médecins, nous avons été guidés dans l'organisation du colloque « Dossier 2005 », par cette soif d'échanger nos savoirs, de croiser nos interrogations, pour participer à la construction d'outils d'information toujours mieux adaptés aux besoins des patients et respectueux de leurs droits.

Les débats dont vous lirez les actes nous ont confirmé que, loin de s'affronter, la réflexion des hommes et des femmes du droit et celle des soignants se complètent et s'enrichissent mutuellement. Nous espérons que vous trouverez dans les pages qui suivent le reflet des échanges constructifs, de cette convergence de vue autour d'une même recherche d'équilibre entre la mise à disposition des informations utiles à la prise en charge des patients et à la protection de ces informations intimes, propriété inaliénable de chaque citoyen.

L'accueil offert aux médecins par la faculté de droit de Nancy, la qualité de l'écoute médicale aux propositions et aux arbitrages des juristes, l'implication des acteurs régionaux et nationaux nous permettent d'espérer que cette fructueuse collaboration se poursuivra autour du DMP et dans les nombreux autres espaces d'interaction de la médecine et du droit !

Avec Maïmonide, je vous souhaite une bonne lecture et remercie les orateurs de la qualité de leurs interventions : *Que la lumière des Sages brille et nous guide.*

Bruno BOYER.